

**Entrelacs  
est un réseau national.**

Entrelacs réunit des structures  
qui ont en commun :

- une mission d'appui
- une mission de pôle ressources  
dans les domaines :
  - de la culture et de la santé.

Toutes les structures membres  
développent des initiatives  
construites entre :

- les structures de santé,
  - les établissements culturels,
  - et les équipes artistiques professionnelles
- dans un esprit :
- d'ouverture,
  - d'innovation sociale
  - et de transversalité.

## **L'art et la culture sont des droits fondamentaux.**

- 1 • Il faut affirmer leur place sur les territoires de la santé.
- 2 • Il faut soutenir l'exigence artistique :
  - dans les projets
  - et dans les pratiques.
- 3 • Il faut déconstruire les préjugés sur :
  - la maladie,
  - les handicaps,
  - les fragilités,
  - l'art
  - et la culture.
- 4 • La rencontre est nécessaire :
  - pour s'ouvrir
  - et inclure.

Il faut encourager  
l'expression de chacun.

## **Entrelacs rassemble :**

- Arts et Santé, La Manufacture
- La Bulle Bleue
- le Centre de ressources régional culture et handicap en Occitanie
- Le Centre Ressources Culture et Handicap de L'Évasion (Grand Est)
- interSTICES
- le Pôle Culture et Santé en Nouvelle-Aquitaine
- Résonance contemporaine

## **La diversité :**

- des missions,
- structurations
- et modalités d'interventions de ces structures est une richesse.

## **Cette diversité favorise :**

- le partage des pratiques
- et l'échange.

## **Entrelacs souhaite**

### **1 • Consolider :**

- le dialogue,
- l'échange
- et le partage  
entre les membres  
par une mise en réseau
  - plus formelle
  - et régulière.

### **2 • Partager :**

- les actualités
- et les éléments d'informations  
sur les politiques :
  - générales
  - et locales,
  - les initiatives
  - et les expérimentations.

### **3 • Contribuer :**

- à un rayonnement
- et une circulation plus grande :
  - des projets
  - et des initiatives  
développés sur chaque territoire.

### **4 • Dynamiser :**

- les pratiques de ses membres  
par la mise en commun :
  - de leur savoir-faire,
  - de leurs compétences,
  - et le partage d'expériences.

5 • Produire

- et partager :  
de la ressource.

6 • Travailler

- à une meilleure :
  - compréhension
  - et communication.

7 • Constituer :

une force collective de proposition.

8 • Alimenter :

le débat public  
et porter les enjeux  
de la rencontre entre :

- culture
- et santé.

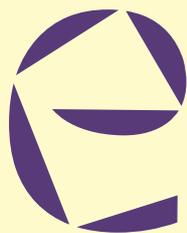
9 • Participer :

de l'avenir des politiques publiques  
en engageant un travail :

- de veille,
- de réflexion
- et de prospection.

Contact :

<entrelacs.reseau@gmail.com>



entrelacs

réseau  
culture  
santé